

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 03133 Numéro SIREN : 308 307 776 Nom ou dénomination : SEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2019 sous le numéro de dépôt 8658



20190086582017

DATE DEPOT : 18/02/2019

N° DE DEPOT : 8658

N° GESTION : 1974B03133

N° SIREN : 308307776

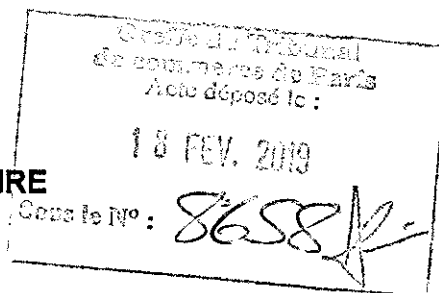
DENOMINATION : SEDIS

ADRESSE : 44 r du Louvre 75001 Paris

MILLESIME : 2017

.

SEDIS
S.A.S. au capital de 40.000 euros
Siège social : 44 rue du Louvre – 75001 PARIS
308 307 776 R.C.S. PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 8 décembre 2017

L'an deux mil dix sept,

Le 8 décembre, à quatorze heures,

Les actionnaires de la société **SEDIS**, société par actions simplifiée régie par les articles 227-1 à 227-20 du code de commerce au capital de 40 000 euros divisé en 2 500 actions de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social à Paris 1er, 44 rue du Louvre, sur convocation du Président de la société.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres le 1^{er} décembre 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François DESPREZ, Président de la Société.

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par le Président. En conséquence, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les statuts de la Société
- la feuille de présence à l'Assemblée
- la copie de la lettre adressée aux actionnaires
- l'inventaire des valeurs actif et passif de la société, le bilan, le compte de résultats et annexes de l'exercice clos le 30 juin 2017
- le tableau des résultats financiers des trois derniers exercices
- le rapport de gestion du Président de la SEDIS
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017,
- Approbation de ces comptes,
- Affectation du résultat,
- Quitus au Président et au Directeur,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Madame Catherine DAGORN a présenté le rapport de gestion à l'Assemblée Générale.

Monsieur François DESPREZ, Président de l'Assemblée, a déclaré la discussion ouverte sur les différents points de l'ordre du jour et personne n'ayant demandé la parole, a mis successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution - Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur l'exercice clos au 30 juin 2017 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 25 922.37 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et au Directeur quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 922.37 euros, de la façon suivante :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| - au compte « report à nouveau » | 25 922.37 euros |
|----------------------------------|-----------------|

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président a déclaré la séance levée à 15 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

Le Président de la Société

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized horizontal line with a vertical stroke on the left and a curved flourish on the right.

François DESPREZ



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SEDIS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

SEDIS S.A.S.

44, rue du Louvre - 75001 Paris

Ce rapport contient 20 pages

Référence : BB-SC



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SEDIS S.A.S.

Siège social : 44, rue du Louvre - 75001 Paris
Capital social : €40.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SEDIS S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 7 décembre 2017
KPMG Audit Paris et Centre

Bernard Bazillon
Associé



SEDIS S.A.S

**Société anonyme simplifiée au capital de 40.000 €
Siège social : 44, rue du Louvre - 75001 Paris
RCS Paris 308 307 776**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2017

Ce document comprend 17 pages



Cabinet ANDREI, Expert Comptable

87 bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siren 539892125

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 18 21 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : eandrei@orange.fr

SOMMAIRE

Comptes annuels

Actif

Passif

Annexe sociale



ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

1

BILAN - ACTIF

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise : SEDIS SAS		Durée de l'exercice : 12	
Adresse de l'entreprise : 44 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 30830777600010			

		Exercice N clos le, 30/06/2017		N-1 30/06/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (0)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement*	CX	CQ		
	Frais de développement*	AF	AG	19 430	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	20 803	
Autres immobilisations corporelles	AV	AW			
Immobilisations en cours	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI	5 605	5 575
	Autres immobilisations financières*	BJ	BK	45 838	40 233
	TOTAL (II)			5 605	5 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS	78 349	70 911
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	441 270	190
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	13 637	
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont cotations propres :)	CF	CG	182 166	182 166
	Disponibilités	CH	CI	6 126	6 126
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	721 548	71 101
	TOTAL (III)			650 447	686 797
	Comptes de régularisation	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CM			
Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CO	IA	111 334	656 052	
TOTAL GENERAL (I à VI)			767 386	692 372	

Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an
Clauses de réserve de propriété :	Stocks :	Créances :

PASSIF

DGFIP N° 2051 2017

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise SEDIS SAS		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40000	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	47 339	47 339	
	Report à nouveau	DH	97 966	95 139	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 922	2 827	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		10 365	
	TOTAL (I)	DL	215 227	199 670	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	21 537	21 684	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	526		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	78 920	113 204	
	Dettes fiscales et sociales	DY	283 329	295 600	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		1 342	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	56 512	60 873	
	TOTAL (IV)	EC	440 825	492 702	
	Ecart de conversion passif (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	656 052	692 372	
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1F			
		EG	438 234	482 181	
		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTE DE RESULTAT

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise :		SEDIS SAS					
		Exercice N					
		France		Exportation et livraisons Intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	249 147	FE		FF	249 147
		FG	151 975	FH		FI	151 975
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	401 122	FK		FL	401 122
	Production stockée*					FM	(30 348)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	300 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	27 313
	Autres produits (1) (11)					FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	698 089
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	233 391
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 612
	Salaires et traitements*					FY	305 280
	Charges sociales (10)					FZ	133 078
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	190
	Autres charges (12)					GD	
						GE	985
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	676 535
	I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	21 554
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	0
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1 657
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 657
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 657)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 897

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise		SEDIS SAS	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations on capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 365
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 365
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 365
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 302
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	2 038
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	708 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	682 532
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	25 922
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - crédit-bail mobilier * - crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes sociaux d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REPRISE PROVISIONS REGLEMENTEES		10 365	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE SOCIALE

Montants exprimés en euros

Table des matières

1	FAITS MAJEURS.....	8
1.1	Evènements principaux de l'exercice	8
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	8
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
2.1	Actif	8
2.1.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.1.2	Immobilisations financières	9
2.1.3	Stocks de produits.....	9
2.1.4	Créances clients	9
2.1.5	Autres créances.....	10
2.1.6	Charges constatées d'avance.....	10
2.2	Passif.....	10
2.2.1	Capital	10
2.2.2	Dettes financières	10
2.2.3	Autres dettes.....	11
2.2.4	Produits constatés d'avance	11
3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	11
3.1	Chiffre d'affaires	11
3.2	Crédit d'impôt compétitivité emploi	12
3.3	Impôt sur les bénéfices.....	12
3.3.1	Intégration fiscale	12
4	AUTRES INFORMATIONS.....	13
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	13
4.2	Autres informations diverses	13
4.2.1	Effectif moyen.....	13
4.2.2	Tableaux annexe	13

1 FAITS MAJEURS

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif particulier ne mérite d'être signalé.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2016.

L'annexe que nous présentons est **simplifiée**, conformément à la possibilité offerte à certains commerçants, personnes physiques ou morales. Le PCG (règlement n099-03) précise notamment dans son article 532-11 les informations dont sont dispensées les personnes morales bénéficiant d'une présentation simplifiée de leurs comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, et du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

- **Evaluation**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- **Mouvements de l'exercice**

Voir Tableau 2054 en Annexe.

- **Mode d'amortissement**

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les immobilisations sont amorties selon le mode et la durée suivante :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Concession, brevets, licences	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

- **Mouvements de l'exercice des amortissements**

Voir Tableau 2055 en Annexe.

2.1.2 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.1.3 Stocks de produits

- **Evaluation**

- Les stocks de revues Semences et Progrès sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré annuel. Le coût de production est composé des frais annuels rentrant dans l'impression des 5 revues, à savoir frais de maquette, frais d'impression, frais de rédaction, frais de photos, et frais du personnel ayant participé à la rédaction des revues (journaliste et pigiste), ramenés au nombre d'exemplaires imprimés sur l'exercice.
- Les stocks de catalogues édités au cours des exercices passés sont valorisés à leur coût historique en vertu du principe de permanence des méthodes ; celui-ci était calculé sur la base de 90% du prix de vente.

- **Dépréciation**

- Les stocks des revues Semences et Progrès éditées sur l'exercice invendus au 30 juin sont dépréciés à hauteur de 90%, compte tenu de leurs faibles perspectives de ventes futures.

En revanche, les stocks résiduels des revues Semences et Progrès éditées les exercices passés ne sont pas valorisés ni dépréciés car considérés comme non valeur, compte tenu de leur ancienneté.
- Les stocks de catalogues sont dépréciés à 100% lorsqu'ils sont remplacés par une nouvelle édition les rendant obsolètes.

Les variations de l'exercice sont retracées dans le Tableau 2056 joint en Annexe.

2.1.4 Créances clients

- **Evaluation**

Les créances clients sont enregistrées pour leur valeur nominale.

- **Dépréciation**

Une provision pour dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement, notamment en cas de mise en redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du client.

En cas de retard avéré de règlement, une provision est constatée allant de 25% à 100% selon l'ancienneté de la créance.

La provision fait l'objet d'une reprise en cas de radiation du client ou lorsque les chances de recouvrement sont définitivement compromises.

Les variations de l'exercice sont retracées dans le Tableau 2056 joint en Annexe.

2.1.5 Autres créances

- **Evaluation**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- **Dépréciation**

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Classement par échéance**

Voir Tableau 2057 en Annexe.

- **Produits à recevoir**

Produit à recevoir	Montant
Client, facture à établir	20 249
Etat, produit à recevoir	553
Total	20 802

2.1.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées de :

	Montant
Prestations d'exploitation facturées d'avance	6 126
Total	6 126

2.2 Passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 2 500 parts sociales de 16 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Dettes financières

- **Classement par échéance**

Voir Tableau 2057 en Annexe.

2.2.3 Autres dettes

- *Classement par échéance*

Voir Tableau 2057 en Annexe.

- *Charges à payer*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	6 207
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 391
Dettes fiscales et sociales	150 242
Total	169 840

2.2.4 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués de :

	Montant
Abonnements à servir sur revue Semences et Progrès	55 046
Publicité et autres prestations facturées d'avance	1 466
Total	56 512

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Chiffre d'affaires

	Montant
Ventes de revues et de brochures	249 146
Prestations de publicité	151 974
Total	401 122

5 numéros de la revue Semence et Progrès ont été édités sur l'exercice, comme en N-1. Les charges et produits inhérents à ces 5 numéros sont systématiquement rattachés à l'exercice.

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2017, la société a comptabilisé un CICE de 553 € en diminution des charges de personnel.

Le CICE 2016 a permis à la société d'améliorer ses besoins en fonds de roulement et sa compétitivité.

3.3 Impôt sur les bénéfices

3.3.1 Intégration fiscale

La société a opté depuis le 1^{er} juillet 2010 pour le régime de l'intégration fiscale.

La société mère est le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants) sis au 44 rue du Louvre - 75001 Paris.

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

En vertu de la convention d'intégration fiscale, la SEDIS comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée.

La dette d'IS est comptabilisée en « compte courant » vis à vis de la société mère (« emprunt et dettes financières diverses ») au lieu de « dettes fiscales et sociales ».

LA SEDIS est soumis au taux normal d'IS.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

- **Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite**

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnité départ à la retraite	0	177 446	177 446
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	0	0	0

L'engagement total de la SEDIS s'élève à 177 446 € (charges incluses au taux de 50%) alors qu'en N-1, l'engagement s'élevait à 168 429 €.

Il est basé sur une estimation qui a été établie au 7 Juillet 2017 sur la base de l'effectif au 30/06/2017, par les actuaires du groupe Malakoff Médéric pour un départ à la retraite à 65 ans, à l'initiative de l'employeur. Le taux d'actualisation retenu est de 1.08%.

- **Autres engagements reçus**

La maison mère s'est engagée à prendre en charge toutes indemnités de licenciement et de retraite pour tout le personnel de la société, ainsi que tout risque éventuel.

4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

L'effectif moyen est de 4 personnes sur l'exercice.

4.2.2 Tableaux annexe

Tableau 2054

Tableau 2055

Tableau 2056

Tableau 2057

5

IMMOBILISATIONS

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise : SEDIS SAS									
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
						3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	19 430	KE	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont composants	L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont composants	M1		KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		
					KS		KT		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KV		KW		
					KY		KZ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				LB	20 803	LC	
		Matériel de transport *				LE		LF	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				LI		LI		
	Emballages récupérables et divers *				LL		LM		
	Immobilisations corporelles en cours					LN	20 803	LO	
	Avances et acomptes							LP	
	TOTAL III								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		
	Autres participations				8U		8V		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	5 575	IU	30	
	TOTAL IV				LQ	5 575	LR	30	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	45 808	OH	30	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	19 430	LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Installations générales, agencements et am. des constructions	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MG		MH		
				IT		MJ		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		MM		MN		
				IV		MP		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			IW		MS	20 803	MT	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			EX		MV		MW	
	Emballages récupérables et divers *			MY		MZ		NA		
	Immobilisations corporelles en cours			NC		ND		NE		
	Avances et acomptes			NY		NG	20 803	NH		
	TOTAL III									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			I2		OU		M7	
Autres participations			IO		OX		OY			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	5 605	2F			
TOTAL IV			I3		NJ	5 605	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	45 838	OL			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Désignation de l'entreprise		SEDIS SAS				Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	19 430	PF		PG		PH	19 430
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 803	QM		QN		QO	20 803
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	20 803	QV		QW		QX	20 803
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	40 233	ØP		ØQ		ØR	40 233

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise		SEDIS SAS							
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	7 850	TD		TE	7 850	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	2 515	TM		TN	2 515	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z	10 365	TS		TT	10 365	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participations - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		6J		6K		6L		6M	
		6N		6P		6Q		6R	
		6O		6R		6S		6T	
	Sur stocks et en cours	6N	98 224	6P		6R	27 313	6S	70 911
	Sur comptes clients	6T		6U	190	6V		6W	190
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	98 224	7Y	190	7Z	27 313	7A	71 101
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	108 589	7U	190	7V	37 678	7W	71 101
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	190	UF	27 313				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	10 365				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-3 du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFIP N° 2057 2017

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Désignation de l'entreprise :		SEDIS SAS		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		5 605	(0)	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	441 270	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Prélèvement pour dépréciation antérieurement constatée*)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 084
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	553
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	6 126	
	TOTAUX	VT	466 638	
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE		
		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY		
Autres emprunts obligataires (1)		TZ		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 499	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	78 920	
Personnel et comptes rattachés		8C	106 732	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	102 005	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	74 592	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	2 038	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L	56 512	
TOTAUX		VY	440 298	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	16 141	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 306	
		VZ	440 298	
		VL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.